



FORMACODE : 42872

PROGRAMME DE FORMATION

Référence interne : SI-ESI

Objectifs de la formation :

La formation d'équipier seconde intervention vise à former les participants à intervenir de manière organisée et efficace en cas d'incendie, en soutien aux équipes de première intervention. L'objectif est de renforcer les compétences des intervenants pour gérer les situations d'urgence de manière sécurisée et coordonnée.

PROGRAMME DE FORMATION

EQUIPIER 2^{de} INTERVENTION

Références juridiques

- *Références juridiques :*
- *L'article R. 4227-39, qui stipule que tout le personnel doit être formé à la sécurité incendie et à la manipulation des moyens de première intervention*

Préambule

1. Rappel sur les Principes de Sécurité Incendie 1 heure

- 1.1. Révision des principes de base de la prévention et de la lutte contre les incendies
- 1.2. Sensibilisation aux risques spécifiques associés à l'intervention en tant qu'équipier de seconde intervention

2. Rôles et Responsabilités de l'Équipier de Seconde Intervention 1 heure

- 2.1. Présentation des missions et des tâches spécifiques de l'équipier de seconde intervention
- 2.2. Formation aux protocoles de communication et de coordination avec les équipes de première intervention et les secours extérieurs

3. Gestion des Équipements et des Ressources 2 heures

- 3.1. Formation à l'utilisation avancée des équipements de lutte contre l'incendie (extincteurs, lance à incendie, etc.)
- 3.2. Apprentissage des techniques de secours et d'évacuation des personnes en situation d'urgence

4. Analyse des Risques et Prise de Décision 1 heure

- 4.1. Exercices pratiques d'analyse des risques et de simulation de scénarios d'incendie
- 4.2. Formation à la prise de décision rapide et efficace en situation d'urgence

5. Gestion des Équipes et du Stress 1 heure

- 5.1. Formation à la gestion de l'équipe d'intervention et à la répartition des tâches
- 5.2. Sensibilisation à la gestion du stress et des émotions en situation d'urgence

6. Exercices Pratiques et Mises en Situation 1 heure

- 6.1. Réalisation d'exercices pratiques de simulation d'incendie et d'intervention en équipe
- 6.2. Mises en situation réelles ou simulées pour mettre en pratique les compétences acquises et évaluer les performances des participants



PROGRAMME DE FORMATION

Référence interne : SI-ESI

Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Evaluation formative par le formateur tout au long de la formation

- L'évaluation se fera à travers des exercices pratiques supervisés permettant de vérifier les compétences des participants en matière de gestion des situations d'urgence en tant qu'équipier de seconde intervention. Des retours individualisés seront donnés aux participants pour les aider à améliorer leurs compétences
- Mise en situation

Modalité de suivi de l'exécution du programme et appréciation du résultat :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

À l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de formation mentionnant les objectifs et le contenu de la formation ainsi que les compétences acquises en matière d'intervention en tant qu'équipier de seconde intervention

L'INRS recommande une périodicité de recyclage de la formation de trois ans (c'est également la durée recommandée dans la norme NF C18-510)